YERRES

Service Culturel
N° tél. : 01.69.48.93.93
N/Réf. : NDA/GP/EN

DECISION N° 2000/75

OBJET : Contrat de prestations relatif à la recherche technique et à l'estimation d'une huile sur toile dénommée "Le Couronnement de la Vierge" - Conclu avec le Cabinet CRAWFORD.

Le Député-Maire de la Commune d'Yerres,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L 2122-22,

VU la délibération du Conseil Municipal de la Commune d'Yerres en date du 29 juin 1995, portant délégation au Maire pour traiter certaines affaires de gestion courante visées à l'article L 122-20 du Code des Communes,

CONSIDÉRANT que la Commune confie au prestataire qui l'accepte une mission d'expertise de l'huile sur toile dénommée "Le Couronnement de la Vierge", afin de satisfaire aux exigences des compagnies d'assurance, en vue de son exposition permanente en l'Eglise St HONEST, à Yerres.

DECIDE

DE signer un contrat de prestations avec le Cabinet CRAWFORD, représenté par Monsieur François PRIVAT, Expert en Objets d'Art, dont le siège social est situé 57, boulevard Haussmann – 75008 PARIS, pour un montant de 2 629,08 Francs T.T.C.

DIT que les crédits sont inscrits au budget de la Commune, exercice 2000, fonction 3, sous-fonction 33, nature 6042.

Fait à Yerres, le 27 mars 2000

MAIRIE D'YERRES 91330 (ESSONNE)

REÇU LE 4 AVR. 2000 SOUS-PRÉFECTURE DE L'ARRONDISSEMENT DE DÉVOY

Le Député-Maire,

Nicolas DUPONT-AIGNAN

HÔTEL DE VILLE
60 RUE CHARLES DE GAULLE - 91335 YERRES CÉDEX - TÉL. : 01 69 49 76 00 - FAX : 01 69 48 63 98
TOUTE CORRESPONDANCE DOIT ÊTRE ADRESSÉE À MONSIEUR LE DÉPUTÉ-MAIRE